

Rapport succinct

Le Comité central a tenu sa troisième réunion de l'année le 10 septembre. Il a principalement traité les points suivants:

1. Gestion des stocks

La FSPHS dispose de 3 stocks: le grand stock de Lützelflüh, le POT pour la jeunesse à Aarau ainsi que les restes de l'ancien secrétariat dans la région de Bâle. Ces trois stocks nous coûtent CHF 10'000.- par an. Le CC a décidé de rechercher un nouvel espace de stockage approprié, puis de procéder à un regroupement.

2. «HELVETIA 2022»

En automne 2018, l'idée de réaliser une exposition universelle en Suisse est née. En janvier 2019, une première réunion a eu lieu. Par la suite, le concept a été révisé et soumis avec le budget à la Fondation pour le développement de la philatélie avec une demande de participation d'un montant de 400 000 CHF. Au même moment, le président de la FIP, Bernie Beston, était en Europe. Adriano Bergamini, en tant que président désigné du CO, a organisé une réunion à Lugano, le lieu prévu pour cette exposition. Le président de la FIP s'est déclaré très satisfait et appuierait notre demande. En octobre, le conseil de fondation de la Fondation pour le développement de la philatélie décidera définitivement de la contribution. Si elle est approuvée, la Fédération, qui devrait également apporter une contribution de 100'000 CHF, prendra sa décision à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des délégués afin que la candidature officielle puisse ensuite être soumise à la FIP.

J'informerai de manière détaillée dans le numéro de décembre du JPS afin que tous les lecteurs et membres puissent partager les considérations.

3. Jeunesse / Relève / Marketing

Le travail de jeunesse s'est effondré. Seuls quelques clubs ont encore un responsable jeunesse et encore moins exercent des activités. Le groupe autour d'Adelheid Gubser est la cellule la plus active, et peut également motiver régulièrement des jeunes exposants. Nous ne voyons aucune perspective d'amélioration et d'activités plus étendues. Le CC préconise à un marketing plus actif. Cependant, un spécialiste capable de travailler en tant que chef de dicastère au CC ou de consultant nous manque. Nous sommes d'accord que les efforts futurs devront se concentrer sur Internet car c'est bien là que "la musique joue aujourd'hui". Nous appelons tous les lecteurs à réfléchir et à nous annoncer les candidats potentiels.

4. Expositions / Règlement d'exposition / Formulaire et procédure d'inscription

Il n'est pas toujours facile de trouver des clubs capables et désireux d'organiser et d'organiser une exposition ou une assemblée des délégués. Une exposition est prévue pour 2020; mais pour 2021, nous n'avons pas encore de candidature. Le responsable du dicastère des expositions et vice-président de la Fédération, Dr. Giovanni Balimann, a révisé le règlement des expositions. Ce dernier a été adopté par le CC et pourra donc être soumis prochainement aux clubs pour consultation. Certains changements majeurs sont prévus, dont notamment un formulaire d'inscription électronique.

5. Manuel pour la création d'une collection destinée à participer à une exposition de compétition.

La nécessité de disposer d'un guide a été exprimée à plusieurs reprises, notamment par les clubs qui ne comptent encore pas d'exposants parmi leurs membres. Etant donné que le CC s'efforce toujours de publier les documents importants en allemand et en français, la question suivante se pose à cet égard: existe-t-il à la fois un auteur et un traducteur qui effectueraient ces tâches gratuitement, ou bien la rédaction d'un tel guide n'est-elle possible qu'en indemnisant les personnes impliquées aux

conditions du marché? La première solution ne coûterait pratiquement rien à la fédération, alors qu'il faudrait compter 7'000.- à 8'000.- pour la deuxième. Par conséquent, les clubs sont appelés à s'exprimer clairement sur la nécessité d'un tel manuel.

6. Révision des statuts

Une révision des statuts est également en cours. Nos statuts doivent être adaptés aux exigences de l'époque actuelle et certains changements nécessaires doivent y apparaître.

Beaucoup d'autres points ont été traités et la marche à suivre a été définie ou des décisions ont été prises.

Cette information devrait montrer à nos membres que le CC n'est pas simplement un organe, mais qu'il s'engage de manière intensive POUR la PHILATÉLIE !